

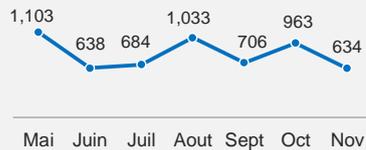


Chiffres clés

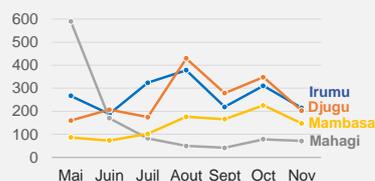
634 violations

524 victimes

Violations mensuelles



Tendances par territoire



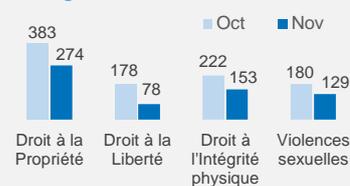
Genre des victimes

Genres	Total	%
Hommes	315	60%
Femmes	127	24%
Garçons	14	3%
Filles	68	13%
Total	524	100%

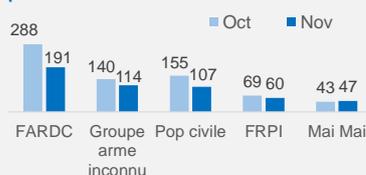
Statut des victimes

Statut	Total	%
PDIs Retournés	266	47%
Residents	157	30%
PDIs	83	16%
Rapatriés	16	3%
Total	524	100%

Catégorie des violations



Violations par auteurs présumés



Les données désagrégées par zones de santé, auteurs présumés et tranches d'âges sont disponibles en annexe.

RESUME

634 incidents de protection ont été documentés durant le mois de novembre contre 963 en octobre 2019. Il se dégage une baisse de **329 incidents**, soit 34%. Cette diminution des incidents ne reflète pas une amélioration de l'environnement protecteur des civils. Elle est liée aux contraintes sécuritaires observées dans certaines zones (les localités Muvaramu, Gobi, Musekere etc. situées au bord du Lac Albert en territoire de Djugu et les localités de Mandumbi, Mbopi, Luemba etc. en territoire de Mambasa)¹ au cours de ce mois, qui n'ont pas permis aux animateurs de protection de documenter et rapporter les incidents de protection dans ces zones.

En dépit de cette baisse, la situation de protection des civils demeure préoccupante. Ceci à cause de la poursuite de l'activisme des groupes armés (présumés Maï Maï Mutomboki dans le territoire de Mambasa, des hommes armés non identifiés dans le territoire de Mambasa et des miliciens de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) dans la partie sud du territoire d'Irumu et la commission des incidents impliquant certains éléments des Forces Armées de la République Démocratique du Congo (FARDC).

En ce qui concerne les types d'incidents, il s'observe une diminution dans toutes les catégories de violations. **Les violations du droit à la propriété ont connu une diminution de 109 cas par rapport à octobre 2019. La catégorie liée aux droits à la liberté a connu une diminution de 100 cas et celle liée au droit à l'intégrité physique 69 cas. Les violences sexuelles et basées sur le genre ont connu une baisse de 51 cas.**

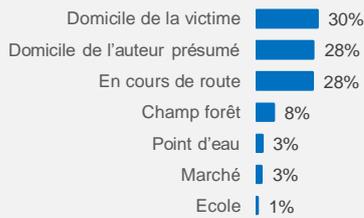
Comparativement au mois d'octobre 2019, le territoire de Djugu a connu une diminution **de 146 incidents**. Malgré cette diminution des incidents de protection, le groupe armé inconnu demeure actif dans cette zone. En quête de vivres et autres biens de première nécessité, ce groupe a mené des incursions dans certains villages (Lenge², Kenge³, Ngopa⁴, Mbudha⁵ Kpadroma⁶, Muvaramu⁷ etc.), suivies d'exactions à l'encontre des civils. Profitant des vides sécuritaires laissés par les FARDC, il a pris, depuis le 17 novembre 2019, le contrôle de certaines localités (à titre d'exemple, Gobu², Muvaramu, Agere⁹) situées au bord du Lac Albert. **La persistance de l'activisme et de l'insécurité entretenue par les hommes armés non identifiés dans le territoire de Djugu, constitue toujours une menace pour la protection des civils.** Les trois types d'incidents qui ont le plus affecté les civils ont été les pillages (61 cas), les coups et blessures (29 cas) et les travaux forcés (16 cas).

La situation de protection des civils a été préoccupante dans le territoire de Mambasa à cause des incursions récurrentes des présumés miliciens Maï Maï Mutomboki et des affrontements récurrents entre ces miliciens et les éléments des FARDC. Cette insécurité persistante a été non seulement à la base de mouvements de population (70 ménages) ; elle a aussi contraint certains habitants à limiter leurs mouvements vers les zones où ils se procurent les vivres et autres biens de première nécessité.

En outre, les présumés Maï Maï perturbent le déroulement des activités de la riposte de la maladie à virus Ebola (MVE) qui sévit dans ce territoire. Ces présumés Maï Maï ont été auteurs présumés de quarante pourcent du total des incidents rapportés dans ce territoire au cours de ce mois par rapport aux dix-neuf pourcent du mois d'octobre.

Dans la partie sud d'Irumu, certains présumés miliciens de FRPI qui n'ont pas rejoint le site de pré-cantonement pour des motifs non élucidés, continuent de s'attaquer aux civils. La recherche de vivres et autres biens de première nécessité explique cette situation. Ces miliciens ont été plus impliqués dans des cas de pillages de biens des civils

Lieux de commission des violations



Résolution 1612

Violations	Oct	Nov
Recrutement or Utilisation d'enfants soldats	0	0
Enlèvement	0	1
Attaque contre Ecoles ou Hôpitaux	1	0
Viol ou autres actes graves de violence sexuelle	1	3
Meurtre ou Mutilation	0	1
Total	2	5

Evènements majeurs

(47 cas). Bien que ce groupe continu à commettre les exactions contre les civils, une baisse des incidents attribuables aux FRPI est observée.

Des passages des éléments Allied Democratic Forces(ADF) sont observés dans la partie frontalière avec le Nord-Kivu (Mutueyi, Samboko, ChaniChani, Batonga et Mulango). Cela fait suite aux opérations de grandes envergures déclenchées contre eux dans le nord Kivu depuis mi-novembre.

Après trois mois d'accalmie, l'environnement protecteur des civils a été perturbé au cours de ce mois dans le territoire de Mahagi, par les attaques des hommes armés non identifiés venus du territoire de Djugu. Les habitants de certaines localités (par exemple, les localités de Jupayaka et Jupunvor, situées respectivement à environ 22 et 26 kms à l'ouest d'Angumu en Chefferie de Mokambu) ont été plus affectés par ces attaques. La recherche des moyens de survie est à la base de ces attaques.

30 % des violations des droits humains auraient été commises par des éléments des FARDC sur le total des incidents documentés, tandis que les civils auraient été les auteurs de 82% des cas de Violences Sexuelles et Basées sur le Genre (VSBG) rapportés.

Les FARDC commettent des violations de droits humains à l'encontre des civils lors de leurs opérations militaires. Ils transforment les points de contrôles en points d'extorsion des biens des civils. Le manque de discipline de certains militaires expliquerait cette situation. 61 cas d'extorsion ont été documentés au courant du mois sur différents axes. Notamment, en territoire de Djugu sur l'axe Katoto-Kparanganza-Largu, en territoire d'Irumu sur les axes Bunia-Kasenyi, Bunia-Gety-Boga et Bunia-Komanda, en territoire de Mambasa sur les axes Mambasa-Lwemba et Niania-Bafwanakengele et en territoire de Mahagi sur l'axe Mahagi-Nioka.

Il sied également de signaler que, la crise institutionnelle qui sévit en Ituri suite à la motion de défiance lancée contre le gouverneur de la province, par certains députés provinciaux le 20 novembre 2019, risquerait de créer des tensions intercommunautaires si elle persiste. Les communautés seraient divisées sur cette question. Certains membres de la communauté, soutiendraient le départ du gouverneur et d'autres insisteraient qu'il soit réhabilité. En outre, elle pourrait perturber le processus de réduction des hommes armés inconnus dans le territoire de Djugu.

Protection de l'enfance

14 % des incidents ont été commis sur des enfants (filles et garçons de 12 à 17 ans). Il se dégage une baisse de 20 incidents par rapport au mois d'octobre où 110 cas ont été documentés. Parmi les enfants victimes des violations, on dénombre 69 filles et 21 garçons. Ils ont été survivant(e)s /victimes de viols (quarante-quatre cas), d'agressions sexuelles (treize cas), de pillages (huit cas), de mariages forcés (six cas), d'extorsions (six cas), de coups et blessures (cinq cas), d'enlèvements (trois cas), de travaux forcés (trois cas), d'arrestation arbitraire (un cas), et d'incendie (un cas). Les civils ont été majoritairement auteurs présumés des viols. Les territoires les plus affectés ont été ceux d'Irumu, de Djugu et de Mahagi. En outre, l'insuffisance de l'offre éducative consécutive aux effectifs pléthoriques dans les classes dues aux différents pillages suite au conflit

¹L'activisme de présumés Mai Mai restreint le mouvement des acteurs et de notre animateur pour la récolte des incidents de protection sur l'axe Mambasa- Lwemba

² Située à environ 8kms Nord-est de Bule chefferie de Behema Baguru

³ Située à environ 12km à l'ouest de Kpandroma

⁴ Situées à environ 2km à l'ouest de Lenge

⁵ Située à 2km à l'ouest de Lenge

⁶ Située à 150km au nord de Bunia

⁷ Située à 45km au nord de Tchomia chefferie de Bahema Nord

⁸ Située à 60km au sud de Largu

⁹ Située à 70km au nord de Tchomia Secteur de Walendu Pitsi

● **3 novembre**
Territoire de Mambasa
03/11/2019 vers 19 heures dans la localité Lwemba, un animateur d'une radio communautaire locale âgé de 35 ans a été tué par un groupe des présumés Mai Mai après son émission sur la prévention contre le virus à Ebola.

● **11 novembre**
Territoire de Mambasa
Un groupe d'hommes munis d'armes blanches est descendu dans le domicile d'un agent de MSF âgé de 34 ans travaillant dans la riposte contre la MVE dans la localité de Biakato où ils ont pillés et incendiés des biens trouvés dans sa maison

● **12 novembre**
Territoire de Mambasa
Vers 20 heures au quartier LALIA située périphérique de la localité de Biakato, le point de contrôle et les dispositifs de lavage des mains pour la riposte contre la MVE construit par OMS ont été incendiés par des inconnus armés

● **28 novembre**
Territoire de Mambasa
Quatre agents de la riposte MVE auraient été tués par un groupe des présumés miliciens Mai Mai Mutomboki , parmi lesquelles trois femmes. Quatre autres personnes seraient grièvement blessées par balle. 7 personnes auraient été enlevées et conduites vers une destination inconnue

armé et des tensions intercommunautaires, auraient rendu courante la délinquance juvénile.

Lors d'une mission d'évaluation dans le Territoire de Djugu tenue du 26 au 30 novembre, **25 enfants non accompagnés ont été identifiés**. 17 dans le site de Roo (quatre filles et treize garçons dont les âges varient entre 12 et 17 ans ; huit dans la localité Dar dont cinq filles et trois garçons dont les âges varient entre 4 à 15 ans). Tous ces enfants vivent dans les familles d'accueils. Dans les localités de Logo-takpa, Ukpa-Kli, Kpatiz et Kpalo il n'y a pas accès aux documents d'état civil car les bureaux ont été brûlés ou pillés ce qui met à mal la protection des enfants dans leurs accès aux soins, ils pourraient être sujets à plusieurs exactions.

Violences sexuelles et basées sur le genre

129 cas de VSBG commis sur des femmes et filles ont été documentés au cours de cette période, soit une diminution de 51 cas, en comparaison au mois d'octobre 2019 (180 cas). Les civils ont été les principaux auteurs présumés de cas de VSBG (107 cas), dont 57 cas de viols. Sur les 129 cas au total, nous avons 66 femmes de 18 à 59 ans et 63 filles de 12 à 17 ans. Les territoires les plus affectés sont Irumu avec vingt-cinq cas de viol, Djugu douze cas et Mambasa et Mahagi avec dix cas chacun. Les résidents ont été les victimes les plus visées avec 21 cas suivi des PDIs et retournés avec respectivement 19 et 16 cas. Les difficultés que rencontrent les PDIs vivant dans les sites et les familles d'accueil pour se nourrir et assurer leurs besoins personnels exacerbent leur vulnérabilité. Ce qui fait que, certaines femmes et filles, qui n'arrivent pas à subvenir à leurs besoins sont exploitées sexuellement et/ou se livrent à la pratique du sexe de survie (surtout dans le contexte de déplacement et de retour). Enfin, l'organisation des marchés nocturnes et/ou des marchés en soirée dans les zones de Djugu et Mahagi constituerait également des facteurs qui exacerbent le contexte favorisant les cas de VSBG dans les communautés.

Résolution 1612

Dix cas de violations graves aux droits de l'enfant ont été rapportés au cours du mois de novembre 2019 affectant majoritairement des jeunes filles. Parmi lesquels, **cinq cas de viols** ont été enregistrés : trois filles de 14, 16 et 17 ans) dans le territoire de Mahagi par des éléments des FARDC, un cas (fille de 16 ans) à Djugu par un élément du groupe armé inconnu et un cas (fille de 17 ans) par un élément de la FRPI en Irumu et trois **cas d'enlèvements** : un cas par la FRPI en territoire d'Irumu, un par des éléments des FARDC en territoire de Mahagi et un cas par un élément du groupe armé inconnu en territoire de Djugu. Il s'agit d'une fille de 14 ans et de deux autres de 17 ans qui ont été enlevées suite aux viols subis. Elles ont été libérées par la suite. **Deux autres cas d'agressions sexuelles sur des filles de 17 ans** ont été commis par des éléments des FARDC en territoire de Mahagi.

Mouvements de populations

Les incursions des hommes armés non identifiés dans certaines localités en territoire de Djugu, ainsi que les affrontements entre les éléments des FARDC et les présumés miliciens Maï Maï ont été à la base de mouvements de populations dans les territoires de Djugu et Mambasa.

Causes	Zones de provenance	Zones de déplacement	Territoires	Nombre de Ménages	Nombre de Personnes
Attaques des hommes armés non identifiés	Kenge	Kpandroma	Djugu	11	58
		Nyoka forêt		47	235
	Jupayaka, Jupakiya, Lenge, Biti, Musongwa le 13 novembre 2019	Apala	Mahagi	89	447
		Jupanyangu		172	863
		Abia		37	185
		Labhu ramogi		181	910
Awasi	52	262			
Affrontement entre les FARDC et les hommes armés non identifiés	Pimbo	Pimbo mission	Djugu	64	387
	Mandumbi	Makumo	Mambasa	34	206
Bella		21		126	
Incursion des hommes armés non identifiés	Lenge 25 nov	Ngopu	Djugu	56	280
	Lenge 26 nov			30	180
	Lidda	Maze, drodro, Bule		260	1562
	Dzudda	Nizi, Mabanga		170	862
	Goki1	Wange, Laleni, Katho, Budhu et Golo2		320	1609

Analyse contextuelle, défis, perspectives et recommandations par territoire

Territoires	Analyse contextuelle et défis	Perspectives et recommandations
Irumu	<p>L'activisme des groupes armés, spécifiquement les miliciens de la Force de Résistance Patriotique de l'Ituri (FRPI) et les présumés rebelles Ougandais des Allied Democratic Forces (ADF) ainsi que des hommes armés inconnus affecte négativement la protection des civils dans la partie sud du territoire d'Irumu. En quête de vivres, certains miliciens de la FRPI ont mené des incursions dans certains villages situés dans la partie sud du territoire accompagnées d'exactions contre les civils. A titre d'exemple, le 19 novembre 2019, vers 20 heures, les éléments de la FRPI ont fait incursion dans le village « Zanga Banzele ¹⁰ ». Un homme, un garçon de quatre ans et une femme ont été blessés et une dizaine de têtes de petit bétail emportées. Le lendemain, en termes de représailles, la population victime des faits ci-hauts, s'est attaquée aux sujets Ngiti, sous prétexte qu'ils seraient de la même ethnie que celle des présumés auteurs. Au cours de cette altercation, deux personnes ont été blessées à la machette. Le 20 novembre 2019 vers 14 heures, un commerçant âgé de 42 ans, a été tué par balle par les présumés miliciens de la FRPI. Cet incident a eu lieu au niveau de la rivière Aruna¹¹ lorsqu'il revenait de Bunia à bord de sa moto.</p> <p>Toujours dans cette zone, la présence des présumés ADF dans certaines localités (Mamove, Mutueyi etc.) situées à la limite entre la Province de l'Ituri et celle du Nord Kivu sème la psychose au sein des habitants. Ces hommes armés auraient</p>	<p>Multiplier les activités de protection communautaire pour faire face aux menaces de protection aux quelles les civils font face. Ceci à travers la mise en place de mécanismes communautaires et de plans de protection.</p> <p>Multiplier les plaidoyers de proximité en collaboration avec</p>

(i) L'activisme de présumés Mai Mai restreint le mouvement des acteurs et de notre animateur pour la récolte des incidents de protection sur l'axe Mambasa- Lwemba

¹⁰ Située à 1km à l'est de Sidabo chefferie d'Adnisoma

¹¹ Située à 3km à l'est de Soke chefferie de Walendu Bindi

	<p>fui les opérations militaires menées à leur rencontre par les FARDC dans le Nord Kivu. Le 06 novembre 2019, dans la localité de Mutueyi, deux hommes qui revenaient de leurs champs ont été enlevés par les ADF. Ils les ont contraints de leur indiquer le chemin qui mène vers le nord Kivu et ont été libérés par la suite. A la même occasion, plus de 50 chèvres appartenant à trois retournés ont été emportées. Les présumés ADF auraient profité de la faible couverture sécuritaire pour s'installer dans les localités de Ndombi, Masango, Samboko, Kiravo et Chani Chani. Ces localités sont situées dans la partie Est de Luna, dans la chefferie de Walese Vonkutu. Cette situation entraîne une restriction des mouvements des civils vers leurs champs.</p> <p>Des hommes armés non identifiés perturbent aussi l'environnement protecteur des civils. Le 23 novembre 2019, un groupe de ces hommes armés a fait incursion dans la localité Nyankunde, où il a blessé par arme un commerçant. Lors de cet incident, ce groupe a procédé à des pillages de biens dans trois boutiques avant de se retirer. Le commerçant blessé est décédé le lendemain de suite à ses blessures.</p>	<p>les leaders communautaires auprès des autorités étatiques.</p>
<p>Djugu</p>	<p>Le mois de novembre a été marqué dans le territoire de Djugu par la poursuite des incursions des hommes armés non identifiés dans certains villages (Lenge, Kenge, Joo¹², Tsorulu¹³, Ndjala¹⁴, Loranu¹⁵, Datule¹⁶, Bule,¹⁷ Kpandroma¹⁸, Muvaramu etc.), suivies d'exactions à l'encontre des civils. Cette persistance de l'activisme et l'insécurité entretenue par les hommes armés non identifiés, continue d'affecter négativement l'environnement protecteur des civils. Certains (dont le chiffre ne nous a pas été communiqué) sont contraints de fuir les villages affectés par l'insécurité vers des zones qu'ils jugent relativement calmes. D'autres limitent leurs mouvements vers les endroits où ils se procurent des vivres et autres biens de premières nécessités (vers les localités littorales).</p> <p>Le 21 novembre 2019, environ 380 personnes ont été contraintes de fuir la localité de Pimbo¹ pour trouver refuge à Pimbo¹⁹ mission et la brousse environnante. Ces personnes ont fui les affrontements entre les FARDC et les hommes armés non identifiés. Ces derniers, voulaient libérer par la force, un des leurs qui avait été arrêté au préalable, par les éléments de la Police Nationale Congolaise dans l'après-midi du 20 novembre 2019. Ils ont été repoussés par les FARDC après environ trois heures de combats.</p> <p>Par ailleurs, depuis le 17 novembre 2019, profitant des vides sécuritaires laissés par les FARDC pour des motifs non élucidés jusque-là, certaines localités (à titre d'exemple, Gobu², Muvaramu³) situées au bord du Lac Albert ont été occupées par les hommes armés non identifiés. Ces hommes procéderaient à des taxations illégales des pêcheurs. Les civils sont ainsi contraints de restreindre les mouvements vers ces localités où ils se ravitaillent en poisson pour leur survie. La circulation des hommes armés dans certaines localités (exemple Ndudha, Mola Dyaru²⁰) du Secteur de Walendu Tatsi sème la psychose au sein des habitants. Ces derniers redoutent d'éventuels affrontements entre ces hommes et les FARDC qui pourraient avoir des conséquences sur leur protection.</p>	<p>Multiplier les activités de protection communautaire pour faire face aux menaces de protection auxquelles les civils font face. Ceci à travers la mise en place de mécanismes communautaires et de plans de protection.</p> <p>Multiplier les plaidoyers de proximité en collaboration avec les leaders communautaires auprès des autorités étatiques.</p>

¹² Située à environ 45km au nord de Tchomia

¹³ Située environ à environ 7 km à l'est de Kpandroma,

¹⁴ Située environ 9 kms à l'ouest de Jiba

¹⁵ Située à 45kms au sud de largu

¹⁶ Située à 7km au nord de Tchomia

¹⁷ Située à 92km au nord de Bunia

¹⁸ Située à 150km au nord de Bunia

¹⁹ Située à 65km au nord de Bunia

²⁰ Située à 23km à l'ouest de Largu

	<p>Le 13 novembre 2019 vers 06h30', deux hommes déplacés, sont tombés dans une embuscade tendue par un groupe d'hommes armés non identifiés dans la localité de Lenge. Au cours de cette embuscade, ces déplacés ont été blessés par balles. Les victimes ont été conduites pour la prise en charge médicale à l'hôpital général de référence de Drodro. Malheureusement, le premier a succombé à ses blessures quelques temps après son arrivée à l'hôpital.</p> <p>Le 3 novembre 2019, deux hommes armés ont mené une incursion à Djaiba²¹ centre. Ceux-ci ont tiré plusieurs coups de feu blessant un retourné de 40 ans au niveau de la jambe. Ces individus se sont emparés la moto d'un autre retourné de 37 ans avant de s'enfuir vers une destination inconnue.</p> <p>Ces situations ont été la causes des plusieurs mouvements de la population dans la zone et constitue un blocage aux mouvements retour dans leurs zones d'origine.</p>	
<p>Mambasa</p>	<p>L'environnement de protection des civils demeure marqué sur l'axe Biakato²² Mambasa par l'activisme des présumés Maï Maï Mutomboki. Ces derniers s'attaquent aux agents et structures de la lutte contre la maladie à virus d'Ebola (MVE) mais aussi aux positions des FARDC et de la PNC.</p> <p>Le 28 novembre 2019 vers minuit, un groupe de présumés miliciens Maï Maï Mutomboki a fait incursion dans la localité de Biakato. Quatre agents de la riposte MVE auraient été tués, parmi lesquelles trois femmes. Quatre autres personnes seraient grièvement blessées par balle. Sept personnes auraient été enlevées et conduites vers une destination inconnue. Trois voitures ont été incendiées et certains biens saccagés (ordinateurs, biens ménagers, antenne de connexion internet...). Une femme souffrant de troubles mentaux a été aussi tuée au centre de Biakato. Les policiers commis à la garde du bureau n'ont pas été capables de résister à l'attaque de ces présumés miliciens Maï Maï. Ils ont été repoussés après de violents affrontements qui les ont opposés aux FARDC.</p> <p>Par ailleurs, un animateur d'une radio locale de Lwemba²³ a été tué par les présumés Mai-Mai Mutomboki en date du 3 novembre 2019 juste après son émission de sensibilisation contre la Maladie à Virus Ebola (MVE). Son épouse a été mutilée de ses deux seins et leur maison ainsi que celles de leurs voisins ont été incendiées. Cet activisme des miliciens hostiles aux activités de la riposte contre la MVE avait conduit à la fermeture de cinq structures sanitaires sur sept dans cette localité. Cette décision impacte négativement sur l'accès aux soins dans cette zone. A titre d'exemple, une femme a perdu la vie au cours de son accouchement, le 5 novembre à cause de l'inefficacité des services. Une pharmacienne a été aussi enlevée par ces derniers le 08 novembre 2019 vers 19h puis relâchée vers 2h du matin. Ces présumés Mai-Mai auraient déclaré qu'ils reviendraient dans cette localité pour tuer le promoteur de la radio ainsi que d'autres personnes. Cette déclaration a semé une psychose au sein de la population. Ce qui amène certaines personnes à se déplacer de Lwemba vers Biakato où vers leurs champs dans la forêt. Le nombre de ces personnes n'est pas à disponible pour l'instant.</p> <p>Au cours de ce mois, cinq attaques successives, attribuables aux présumés miliciens Maï Maï Mutomboki ont été enregistrées dans la localité de Mandumbi contre les positions des FARDC. Les deux derniers remontent au 17 et 18</p>	<p>Multiplier les activités de protection communautaire pour faire face aux menaces de protection aux quelles les civils font face. Ceci à travers la mise en place de mécanismes communautaires et de plans de protection.</p> <p>Multiplier les plaidoyers de proximité en collaboration avec les leaders communautaires auprès des autorités étatiques.</p>

²¹ Située à 1km à l'est de Juba

²² Située à 75kms à l'ouest de Mambasa chefferie de Babila Babombi

²³ Située à 56km à l'ouest de Mambasa chefferie de Babila Babombi

	<p>novembre 2019. Le bilan de ces attaques fait état d'incendie du camp des éléments des FARDC ; du poste de contrôle de la Police de Circulation Routière (PCR) et du bureau de la PNC y compris tous les documents administratifs ainsi qu'une moto qui s'y trouvaient.</p> <p>Ces attaques ont forcé environ 55 ménages de ce village à fuir vers les villages de Makumo et Bella. Ils vivent dans des familles d'accueil en attendant une possibilité d'amélioration de la situation sécuritaire dans les villages d'origine pour effectuer le retour. Ces ménages viennent s'ajouter aux anciens ménages déplacés se trouvant sur l'axe Mambasa-Biakato-Makumo.</p> <p>Cette insécurité grandissante risque de restreindre l'accès des humanitaires dans cette zone de déplacement.</p>	
Mahagi	<p>Après une accalmie observée dans ce territoire depuis le mois de juillet 2019, le contexte de protection a été marqué au cours de ce mois par les attaques perpétrées par des hommes armés venus du territoire de Djugu. Dans la nuit du 13 novembre 2019, un groupe d'hommes armés a attaqué simultanément trois localités voisines : Langa²⁴, Jupuyaka²⁵ et Jupakiya²⁶ de cette zone. Trois hommes PDIs retournés ont été blessés par armes blanches lors de cette attaque. En outre, plusieurs biens (ustensiles de cuisines, habits, produits champêtre,) des ménages retournés ont été pillés.</p> <p>Toujours dans cette zone, le 26 novembre 2019, ces hommes armés non identifiés ont attaqué les localités de Jupayaka et Jupunvor.²⁷ Plusieurs biens des civils, notamment les vivres, les ustensiles des cuisines, habits etc. ont été pillés. Une centaine de civils a effectué un mouvement pendulaire vers la brousse et est revenue dans ces mêmes localités le soir. Cette situation est à l'origine de nouveaux déplacements dans la zone et freine le retour de certains déplacés dans leur zone d'origine.</p>	

ACTIONS DE REPONSE ET ACTIVITES MENEES

Résultats obtenus

Violations (nombre de cas documentés)	Types de resultats obtenus					
	Accompagnement Psychologique	Kit PEP	Auteurs arrêtés	Victimes libérées	Soins médicaux	Enquêtes ouvertes
Viol (57)	5	40	7	0	6	3
Agression physique (28)	0	0	2	0	2	0
Arrestation arbitraire (34)	0	0	0	3	0	0
Coups et blessures (104)	0	0	0	0	1	1
Total	5	40	9	3	9	5

Résultats obtenus par types de violations (à la suite de l'orientation et des plaidoyers menés par les animateurs de protection sur le terrain)

Défis liés à la réponse

La zone de santé de Rimba ne dispose pas de kits PEP pour les survivantes des violences sexuelles : au moins 2 cas par mois sont relevés. Ce qui constitue un défi pour la prise en charge médicale des survivantes. Certaines survivantes sont obligées de parcourir plus de 55 kms pour atteindre l'hôpital général de Mahagi, appuyé en Kits PEP. D'autres font un mouvement de plus de 30 kms sur l'hôpital général de Fataki pour les soins. A titre

²⁴ Située à 14km à l'ouest d'Angumu groupement Aree chefferie de Mokambu

²⁵ Située à environ 22 kms à l'ouest d'Angumu en Chefferie de Mukambo

²⁶ Située à 17km à l'ouest d'Angumu

²⁷ Située à environ 26 kms à l'ouest d'Angumu en Chefferie de Mukambo

d'exemple, trois survivantes de viol, identifiées à Nioka²⁸ n'ont pas accédé aux soins par manque de frais de transport pour accéder aux structures appuyées en Kits Pep.

Activités de prévention

VSBG : Douze séances de sensibilisations (quatre à Mahagi, cinq à Irumu, et trois à Djugu) ont été menées par l'équipe protection et les structures des femmes et hommes engagés dans la lutte contre les VBG au cours du mois de novembre dans les sites de Bunia (HGR et ISP). Pour le Territoire de Mahagi, elle a été faite dans la zone de santé d'Angumu, l'importance de la dénonciation des cas de viol a été le thème développé. Dans les territoires d'Irumu et de Djugu, les dispositions pénales en matière de viol et en rapport avec les arrangements à l'amiable ont été les thèmes des sensibilisations. 436 personnes ont pris part à ces séances dont 158 femmes, 107 filles, 96 hommes et 75 garçons. En somme et au regard des leçons apprises, les dispositions juridiques en matière de viol et la position de législateur pour les arrangements à l'amiable semblent être méconnues. D'où la vulgarisation de la loi n° 06/018 du 20 juillet 2006 modifiant et complétant le Décret du 30 janvier 1940 portant Code pénal congolais par les acteurs membres de sous cluster VBG a été recommandée par les participants.

Cohabitation pacifique : Dans l'objectif de renforcer et de consolider les acquis des activités de rapprochements communautaires dans le territoire de Djugu, INTERSOS a mené deux activités de dialogue communautaire (à Sanduku/site Lodha et Masumbuko) et quatre séances de sensibilisations focalisées sur la valeur d'une construction de la paix par tous. 250 personnes (femmes 114 et hommes 136) y ont pris part. Ces activités se résument de la manière suivante :

Recommandations

Domaines	Recommandations	Acteurs ciblés	Niveau d'urgence
Protection	Prendre des dispositions pour assurer une meilleure protection des civils dans les territoires de Djugu, Mambasa, Irumu et Mahagi Autorités congolaises/	MONUSCO	Dès que possible
	Organiser des séances de sensibilisation/formations à l'égard des éléments des FARDC déployés dans les zones opérationnelles des territoires de Djugu, Mahagi, Irumu et Mambasa sur les droits humains et Droit international humanitaire.	Cluster protection/	Urgent
	Mener un plaidoyer auprès de la hiérarchie des FARDC dans le but de rappeler le respect des droits humains afin de prévenir d'éventuelles exactions sur les civils.	Bureau conjoint des Nations Unies aux Droits Humains	Urgent

Pour tout contact :

Denis Oulai, Chef de bureau UNHCR Bunia, oulai@unhcr.org

Florence Carrot, Associate Protection Officer, UNHCR Bunia, carrot@unhcr.org

²⁸ Située à 115km au nord de Bunia, territoire de Mahagi

ANNEXES

#Violations par Territoire

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE				VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE					VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					VIOLENCE SEXUELLE					Total			
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Extorsions de Bien	Incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Homicides	Blessures ou morts du aux	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Marriage force			Deni de ressource	Violence Psychologique
Djugu	13	6	0	16	13	1	0	61	0	0	29	10	0	0	10	12	6	12	6	2	5	202	32%
Irumu	11	7	0	9	11	0	0	86	0	0	23	3	0	0	10	25	8	11	3	3	4	214	34%
Mahagi	0	1	0	2	12	0	0	26	0	0	8	1	0	0	2	10	4	3	1	1	0	71	11%
Mambasa	10	3	0	0	25	8	0	31	0	0	44	5	0	1	7	10	0	2	0	0	1	147	23%
Grand Total	34	17	0	27	61	9	0	204	0	0	104	19	0	1	29	57	18	28	10	6	10	634	

#Violations par zone de sante

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE				VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE					VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					VIOLENCE SEXUELLE					Total			
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Extorsions de Bien	Incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Homicides	Blessures ou morts du aux	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Marriage force			Deni de ressource	Violence Psychologique
Angumu	0	0	0	2	7	0	0	26	0	0	8	1	0	0	2	5	3	2	0	1	0	57	9%
Boga	6	1	0	7	5	0	0	2	0	0	9	0	0	0	4	1	1	0	0	0	0	36	6%
Bunia	0	1	0	0	0	0	0	2	0	0						6	4	3	2	0	0	18	3%
Djugu																1	0	0	0	0	0	1	0%
Drodro	2	0	0	1	2	0	0	6	0	0	3	2	0	0	0	0	3	2	0	0	0	21	3%
Fataki					4	1	0	17	0	0	3	1	0	0	0	7	0	3	0	0	1	37	6%
Gethy	2	1	0	0	0	0	0	46	0	0	4	1	0	0	0	9	2	1	0	1	0	67	11%
Komanda	3	4	0	2	2	0	0	4	0	0	4	1	0	0	0	2	0	1	1	1	1	26	4%
Linga					0	0	0	1	0	0						0	0	0	1	1	1	4	1%
Mandima	7	3	0	0	17	8	0	12	0	0	31	5	0	1	6	4	0	1	0	0	0	95	15%
Mongbwalu					0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0							6	1%
Nia-Nia	3	0	0	0	8	0	0	19	0	0	13	0	0	0	1	6	0	1	0	0	1	52	8%
Nizi	3	0	0	2	4	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	2	1	0	1	15	2%
Nyankunde					4	0	0	26	0	0	6	1	0	0	6							43	7%
Nyarambe					5	0	0	0	0	0						2	0	0	1	0	0	8	1%
Rethy					1	0	0	17	0	0	2	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	22	3%
Rimba	0	1	0	0												3	1	1	0	0	0	6	1%
Tchomia	7	0	0	7	0	0	0	14	0	0	8	0	0	0	7	8	2	6	2	2	3	66	10%
Lita					2	0	0	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	2	0	0	1	11	2%
Jiba	1	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	2	0	2	0	0	1	9	1%
Bambu											4	0	0	0	3	1	0	1	1	0	0	10	1.6%
Mangala	0	6	0	6	0	0	0	4	0	0	5	3	0	0	0							24	3.8%
Grand Total	34	17	0	27	61	9	0	204	0	0	104	19	0	1	29	57	18	28	10	6	10	634	100.0%

#Violations par auteur presume

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE				VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE					VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS					VIOLENCE SEXUELLE					Total			
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Extorsions de Bien	Incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Homicides	Blessures ou morts du aux	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)	Marriage force			Deni de ressource	Violence Psychologique
ADF/NALU	0	4	0	2	0	0	0	3	0	0	0	1	0	0	0							10	2%
Autorité locale					1	0	0	0	0	0												1	0%
Bandits					0	0	0	34	0	0	2	2	0	0	6							44	7%
FARDC	16	2	0	15	49	0	0	18	0	0	56	1	0	0	19	10	4	1	0	0	0	191	30%
FRPI	2	1	0	0	0	0	0	47	0	0	7	1	0	0	0	2	0	0	0	0	0	60	9%
Groupe arme inconnu	0	6	0	6	1	1	0	74	0	0	16	9	0	0	0	1	0	0	0	0	0	114	18%
Inconnu	0	1	0	0	0	0	0	6	0	0	2	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	13	2%
Mai Mai	0	3	0	0	0	8	0	16	0	0	12	5	0	1	0	2	0	0	0	0	0	47	7%
PNC	14	0	0	4	10	0	0	6	0	0	9	0	0	0	2							45	7%
Pop civile																40	14	27	10	6	10	107	17%
Garde Parc	2	0	0	0																		2	0%
Grand Total	34	17	0	27	61	9	0	204	0	0	104	19	0	1	29	57	18	28	10	6	10	634	100%

#Violations par statut des victimes

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE				VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE					VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS				VIOLENCE SEXUELLE					Total				
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Extorsions de Bien	Incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Homicides	Blessures ou morts du aux	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)			Marriage force	Deni de ressource	Violence Psychologique
PDIs retournees	18	12	0	17	21	1	0	135	0	0	37	6	0	0	18	16	3	7	2	2	2	297	47%
PDIs	2	1	0	6	6	0	0	8	0	0	9	6	0	0	0	19	10	13	4	1	5	90	14%
Residents	13	4	0	4	32	8	0	54	0	0	57	7	0	1	10	21	3	8	2	2	3	229	36%
Rapatries	1	0	0	0	0	0	0	7	0	0	1	0	0	0	1	1	2	0	2	1	0	16	3%
Grand Total	34	17	0	27	59	9	0	204	0	0	104	19	0	1	29	57	18	28	10	6	10	634	

Tranches d'age des victimes par violation

	VIOLATION DU DROIT A LA LIBERTE				VIOLATION DU DROIT A LA PROPRIETE					VIOLATION DU DROIT A L'INTEGRITE PHYS				VIOLENCE SEXUELLE					Total				
	Arrestation Arbitraire	Enlevements	Recrutement Force	Travaux Forces	Extorsions de Bien	Incendie	Taxe illegale	Pillages	Occupation illegale	Deguerpissement force	Coups et Blessures	Homicides	Blessures ou morts du aux	Mutilation	Torture/Traitement inhumain	Viols	Agression Sexuelle	Agression phys (SGBV)			Marriage force	Deni de ressource	Violence Psychologique
Femmes																							
0-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
5-11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	2	0%
12-17	0	1	0	0	0	0	0	5	0	0	0	0	0	0	0	43	12	0	6	0	0	67	11%
18-59	1	9	0	4	7	0	0	37	0	0	12	5	0	1	0	12	5	28	4	6	10	141	22%
60+	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	2	0%
Sous-total	1	10	0	4	7	0	0	43	0	0	12	5	0	1	0	57	18	28	10	6	10	212	33%
Hommes																							
0-4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0%
5-11	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0%
12-17	1	1	0	3	6	1	0	3	0	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	3%
18-59	32	5	0	20	46	8	0	156	0	0	86	14	0	0	29	0	0	0	0	0	0	396	62%
60+	0	0	0	0	2	0	0	2	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	1%
Sous-total	33	7	0	23	54	9	0	161	0	0	92	14	0	0	29	0	0	0	0	0	0	422	67%
Grand Total	34	17	-	27	61	9	-	204	-	-	104	19	-	1	29	57	18	28	10	6	10	634	

Tableaux croisés

Les matrices ci-dessous doivent être lues verticalement.

Ex. 41% des cas d'enlèvements documentés ont été enregistrés dans le territoire d'Irumu

A gauche répartition des violations par territoire, à droite répartition par auteur présumé.

Violations	Djugu	Irumu	Mahagi	Mambasa	Total
Arrestation Arbitraire	38%	32%	0%	29%	100%
Enlevement	35%	41%	6%	18%	100%
Travaux Forcés	59%	33%	7%	0%	100%
Extorsions de biens	21%	18%	20%	41%	100%
Incendie	11%	0%	0%	89%	100%
Pillages	30%	42%	13%	15%	100%
Coups et blessures	28%	22%	8%	42%	100%
Homicide	53%	16%	5%	26%	100%
Torture/Traitement inhumain	34%	34%	7%	24%	100%
Viol	21%	44%	18%	18%	100%
Agression sexuelle	33%	44%	22%	0%	100%
Agression physique	43%	39%	11%	7%	100%
Deni de ressources	33%	50%	17%	0%	100%
Violence Psychologique	50%	40%	0%	10%	100%

Violations	Mai Mai	ADF/NALU	Bandits	FARDC	FRPI	Groupe arme Inconnu	Inconnu	PNC	Pop civile
Arrestation Arbitraire	0%	0%	0%	47%	6%	0%	0%	41%	0%
Enlevement	18%	24%	0%	12%	6%	35%	6%	0%	0%
Travaux Forcés	0%	7%	0%	56%	0%	22%	0%	15%	0%
Extorsions de biens	0%	0%	0%	80%	0%	2%	0%	16%	0%
Incendie	89%	0%	0%	0%	0%	11%	0%	0%	0%
Pillages	8%	1%	17%	9%	23%	36%	3%	3%	0%
Homicide	26%	5%	11%	5%	5%	47%	0%	0%	0%
Torture/Traitement inhumain	0%	0%	21%	66%	0%	0%	7%	7%	0%
Viol	4%	0%	0%	18%	4%	2%	4%	0%	70%
Agression sexuelle	0%	0%	0%	22%	0%	0%	0%	0%	78%
Agression Physique	0%	0%	0%	4%	0%	0%	0%	0%	96%
Deni de ressource	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Violence psychologique	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	100%